



CLUB DE BASKETBALL DE CHICOUTIMI



Contrat de l'athlète

Considérant que le CBC offre l'opportunité à l'athlète de faire partie d'un programme de basketball dont les équipes évoluent au niveau régional et provincial; que la ligue provinciale est une ligue d'excellence et de compétition et non de participation; que l'athlète est sélectionné et souhaite participer activement aux activités d'une équipe du CBC; que le CBC et l'athlète souhaitent clarifier la relation entre eux et établir leurs obligations respectives;

Le CBC et l'athlète s'entendent sur les obligations et les conditions qui suivent :

1. Obligations du CBC

- a) Inviter, sélectionner et préparer l'athlète à représenter le CBC dans les ligues de basketball conformément aux politiques du CBC.
- b) Fournir les ressources humaines adéquates pour entraîner l'athlète dans le cadre du programme de basketball provincial géré par le CBC pour l'école Odyssee Lafontaine / Dominique-Racine.
- c) Organiser et structurer toutes les activités reliées au calendrier des équipes incluant l'entraînement, l'hébergement, le transport, le matériel et autre logistique.

2. Obligations de l'athlète

1. Un joueur qui est inscrit et accepté dans le programme SAE doit **participer activement et assidûment** à toutes les séances en après-midi. De plus, il doit **obligatoirement représenter une équipe des Mustangs** lors des compétitions interscolaires dans la ligue de basketball (régionale ou provinciale) sous la supervision de son entraîneur et du coordonnateur technique du CBC. **Un ratio de présence de plus de 90% est exigé.**
2. **Connaître et accepter** le protocole R.E.D, la politique d'assiduité du Club et la marche à suivre lors d'un conflit basketball. (documents disponibles sur le site : www.noiretor.com)
3. **Payer les frais d'inscription** de SAE et d'équipe au CBC pour évoluer dans les ligues régionales ou provinciales. À défaut de paiement ou d'entente avec la trésorière, **l'athlète ne sera pas sur l'alignement des matchs de saison** ou de retour dans le programme régulier de l'école. Aucun remboursement des frais d'inscription à l'équipe n'aura lieu après le 30 octobre de l'année en cours.
4. Payer tous les frais connexes liés aux sorties de ligue incluant notamment l'hôtel, la nourriture et ses dépenses personnelles.
5. **Fournir un effort constant et sérieux les après-midi**, dans les entraînements, lors des matchs de ligue, des tournois et des matchs hors concours.
6. Respecter toute décision(s) ou directive(s) donnée(s) par l'entraîneur relativement :
 - Au temps de jeu
 - Au rôle de l'athlète sur le terrain et lors des entraînements
 - À la stratégie de jeu privilégiée par l'entraîneur
 - Au comportement que l'athlète doit adopter en dehors du terrain lors des sorties à l'extérieur

7. Informer l'entraîneur le plus tôt possible d'une blessure ou de toute(s) autre(s) raison(s) l'empêchant d'être présent à son entraînement ou à une partie.
8. Pendant la saison, s'abstenir de jouer dans une ligue civile (ex : la ligue sénior, équipe civile régionale) afin d'éviter le surentraînement, les blessures ou une confusion de rôle.
9. Se conformer au code de conduite du CBC et accepter les sanctions qui seront appliquées en cas d'infraction (**Code de conduite disponible sur le site web du Noir et Or**).
10. Respecter la politique antidopage du CBC et participer à toute(s) session(s) d'information(s) concernant la prévention et l'abus de substances psychotropes ou illégales.
11. Aucune forme d'intimidation ne sera tolérée (physique, verbale, cyberintimidation), Une rencontre avec les personnes concernées sera faite. Les protagonistes s'exposent à des mesures disciplinaires.

En tant que représentant de l'école l'Odyssee et membre du CBC, l'athlète doit se comporter de manière courtoise et respectueuse en tout temps envers ses coéquipiers, son entraîneur, son coordonnateur technique, le gérant de l'équipe et tout autre intervenant du CBC. Si un problème majeur de comportement survenait lors d'une sortie à l'extérieur de la région, l'athlète pourrait être expulsé et retourné chez lui aux frais de ses parents, sur décision de son entraîneur.

12. Porter et prendre soin des uniformes fournis par le CBC pour les activités de la saison. Ils sont portés **uniquement** lors de partie officielle de l'équipe ou de représentation CBC. L'athlète doit rapporter ses uniformes à la fin de la saison à défaut de quoi **des frais de 200\$** lui seront facturés.
13. L'athlète permet au CBC d'utiliser son nom pour des reportages sportifs, archives ou pour des fins de publicité (site web ou autre). Cet article demeure effectif à perpétuité malgré la fin ou l'annulation de cette entente.
14. Le code de vie de l'école (valeurs scolaires) est applicable partout (vapotage et alcool inclus).
15. **De plus, il est obligatoire pour tous les joueurs des équipes du CBC de participer aux moyens de financement du Club et d'agir bénévolement comme marqueur et ou arbitre au tournoi pré-saison, au tournoi du Saguenay et au Festival mini.**

3. Bris d'engagement

- a) Si l'athlète contrevenait à une portion de l'entente, il en serait immédiatement averti par son entraîneur ou le coordonnateur technique. L'athlète s'engage à participer à une rencontre avec son entraîneur et le coordonnateur technique afin de résoudre le problème. En cas d'impasse ou selon la gravité de la situation, le problème pourrait être référé par le coordonnateur technique au comité de discipline du CBC qui traitera le dossier selon le processus prévu au Code de conduite du Club.
- b) Toute décision rendue par le comité de discipline du CBC sera sans appel.

4. Durée de l'entente

- a) Calendrier scolaire

**CETTE SECTION DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE PAR LE JOUEUR ET LE PARENT/TUTEUR
(conserver la page du contrat)**

Je, _____ (Nom du joueur), confirme avoir lu le contrat de l'athlète ainsi que le code de conduite et la politique antidopage du Club de Basketball de Chicoutimi et j'en accepte les obligations et conditions décrites.

Signature de l'athlète

Date

En tant que parent/tuteur, je reconnais que l'athlète doit assumer ses obligations et que le CBC doit voir au respect des engagements des deux parties.

Je, _____, (Nom du parent) confirme avoir lu le contrat de l'athlète de niveau provincial / régional ainsi que le code de conduite, la politique d'assiduité et la politique antidopage du Club de Basketball de Chicoutimi et j'en accepte les obligations et conditions décrites.

Signature du parent ou tuteur

Date

L'uniforme Mustangs sera distribué à votre enfant au retour de ce contrat .